

APPENDICE N^o 4

prend soin de 8 à 12 cas annuellement, et chaque individu coûte à la ville une moyenne de \$1 par jour. Nous nous efforçons de garder ces personnes dans notre district, mais dans ces dernières années, nous avons dû envoyer trois de ces vieillards nécessiteux au refuge des vieux à Wolesly, Saskatchewan.

Je serais très heureux de connaître tout ce qui sera décidé au sujet de cette question ou toutes les recommandations que votre comité pourra faire dans ce sens.

20

REGINA, SASK., 20 juin 1924.

1. Malgré que les chiffres que nous avons sur le nombre de nécessiteux dans la ville de Regina n'indique pas une nécessité urgente d'un plan de pensions pour les vieillards, nous avons cependant plusieurs vieilles personnes qui seraient heureuses d'en profiter. Cette nécessité devient plus évidente de jour en jour, et c'est pourquoi il est désirable que le gouvernement canadien établisse un système général de pensions pour le vieil âge.

2. Impossible de donner un nombre, à part de faire une revue spéciale complète.

3. Trois femmes, cinq hommes. Environ \$30 par mois.

4. Deux femmes, trois hommes; \$1 par jour.

La réponse à la première question exprime l'opinion personnelle du maire, mais celle-ci est certainement appuyée par plusieurs échevins. Les réponses 2, 3 et 4 sont données par le service de secours de la municipalité.

E. BLACK,
Greffier.

21

ST. CATHARINES, ONT., 14 juin 1924.

1. Je suis d'opinion qu'on ne devrait pas accorder d'allocation aux personnes âgées de 65 ans et plus à moins d'établir un fonds de pension. Il faudrait mettre de côté une certaine proportion de leur salaire, chaque semaine, ou chaque mois ou tous les ans pour former une caisse de retraite, et cela par l'entremise des manufacturiers ou patrons, et je ne crois pas que le mode de fournir des octrois répétés venant du gouvernement soit une mesure sage, car cela tendrait à encourager l'imprévoyance. Le soin de ces nécessiteux retombant surtout sur les épaules des autorités municipales, chaque année les taxes pourvoient à un montant pour l'entretien de ces personnes; le gouvernement pourrait allouer des octrois annuels aux municipalités.

2. Dans St. Catharines, nous avons 12 hommes et 7 femmes pensionnés dans des institutions au prix de \$6.50 par semaine dans l'une d'elles et \$7.50 par semaine dans l'autre; cette deuxième étant en dehors de notre comté, on exige \$1 de plus par semaine. Nous entretenons deux femmes nécessiteuses dans des familles au taux de \$5.50 par semaine chacune. Ces personnes ainsi secourues par la municipalité reçoivent ces montants non comme des secours passagers, mais en pur don, car nous avons en outre une centaine de cas que nous secourons par suite du manque d'emploi.

L'année dernière la ville a dépensé un montant de \$6,092.23 pour loger des vieillards, en outre du fort montant dépensé en secours.

JACOB SMITH,
Maire.